

## Les formations sanitaires et sociales

Infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, aides-soignants, ambulanciers... Ils font partie de notre quotidien. Et les besoins sont nombreux dans le secteur de la petite enfance, du médical ou pour accompagner la dépendance. Le secteur sanitaire et social représentait en 2015, **16% des emplois salariés de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

### De nombreuses formations

Pour former ces professionnels, il existe en Auvergne-Rhône-Alpes près de **300 établissements de formation sanitaire et sociale**, répartis sur l'ensemble du territoire, qui accueillent **24 000 élèves**. Ces structures délivrent **30 diplômes d'État**, du niveau V au niveau I, **avec lesquels 90% des élèves trouvent un emploi 12 mois après la fin de leur formation** (voir [les données d'insertion en Auvergne](#)).

Sanitaire	Social	Sanitaire et social
<a href="#">Professions de soins</a> <a href="#">Professions de rééducation et de réadaptation</a> <a href="#">Professions médico-techniques</a>	<a href="#">Accompagnement de la personne</a> <a href="#">Action sociale et socio-éducative</a> Aide à la vie quotidienne : - <a href="#">Accompagnement médicosocial</a> - <a href="#">Assistance auprès d'adultes / auprès d'enfants</a> - <a href="#">Intervention sociale/familiale et services domestiques</a>	<a href="#">Personnel polyvalent des services hospitaliers, et</a> <a href="#">Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire</a>

# Calendrier et procédures d'entrée dans les écoles paramédicales

2017 - 2018

Les écoles paramédicales préparent aux diplômes d'État ou aux certificats de capacité indispensables pour exercer. Le recrutement se fait en général sur concours. Retrouvez toutes les écoles en Auvergne-Rhône-Alpes dans un tableau récapitulatif qui vous informe sur les dates d'inscription, les dates des concours, le nombre de places et les coûts.

Vous y trouverez les informations pour :

> Certificat de capacité d'orthophoniste .....	2	> Diplôme d'Etat d'infirmier .....	19
> Certificat de capacité d'orthoptiste .....	2	> Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale .....	26
> Diplôme d'Etat d'aide-soignant .....	2	> Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute .....	27
> Diplôme d'Etat d'ambulancier .....	14	> Diplôme d'Etat de psychomotricien .....	28
> Diplôme d'Etat d'audioprothésiste .....	16	> Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical .....	28
> Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture .....	16	> Diplôme d'ostéopathe .....	28
> Diplôme d'Etat d'ergothérapeute .....	18	> DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique .....	29
		> Orthopédiste orthésiste podologue .....	29

Certaines dates ne sont pas encore fixées. Contactez les établissements pour plus d'informations.

Directeur de la publication : Michel Quéré  
Directeur délégué : Yves Flammié  
Rédacteurs en chef : Lydie Bochet, Elisabeth Gros, Josette Tixier  
Rédaction : Katia Bald, Sabine Egron, Audrey Rousset, Colette Sauvage, Karine Tini  
Conception et mise en œuvre de la procédure informatique d'extraction de la base de données : Catherine Tolia  
Conception et mise en page : Salima Lahmidi



novembre 2017

## Des concours

L'entrée dans les écoles sanitaires et sociales se fait sous différentes modalités : concours, [procédure Parcoursup \(admission post bac\)](#) et dossier.

Les documents ci-dessous présentent **les calendriers du recrutement 2017/2018** de ces écoles avec : les dates et modalités d'inscription, les dates des concours, le coût des concours et/ou des études, le nombre de places.

Toutefois, **consultez régulièrement les sites des écoles** : les calendriers de concours peuvent évoluer en cours d'année.

Feuilletez **le calendrier et les procédures des écoles sanitaires / des écoles sociales** en Auvergne-Rhône-Alpes réalisés par l'Onisep..

## Des aides

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose **plusieurs types d'aides** pour assurer la réussite des élèves. Elles varient selon le lieu de formation et la situation de l'élève et de sa famille, sur la base d'une demande individuelle. Cet accompagnement prend la forme de [bourses d'études](#) mais également de prise en charge de [frais de scolarité](#).

Les Crous de chaque académie peuvent également proposer des **aides en cas de difficulté financières** ([Clermont-Ferrand](#), [Grenoble](#), [Lyon](#)). Si vous êtes **demandeur d'emploi**, contactez [votre conseiller Pôle emploi](#), dont la structure est également susceptible de participer au financement de votre formation.

15/05/2018 - 17:03

---